



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 17 juin 2019  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABELLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers absents :	5
Procurations :	2

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### 1. Approbation du Compte rendu de la séance du 14.05.2019.

### 2. Délibération pour Arrêter le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Monsieur le Maire informe ses collègues que suite au Bilan de concertation, il convient d'arrêter le projet de Plan Local d'urbanisme de la Commune selon le document présenté.

**Accord à l'unanimité**

### 3. Délibération pour Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2019.

Monsieur le Maire informe ses Collègues qu'il convient de modifier le Budget Primitif M 14 / 2019 pour permettre le paiement de plusieurs factures :

- Facture SPIE .....	6 781.80 €
- Facture du syndicat intercommunal de voirie de Ginestas...	8 382.45 €
- Facture ALTRAD.....	1 872.00 €

En conséquence, il leur indique qu'il convient de modifier le Budget Primitif M14/2019 de la façon suivante :

#### Investissement ⇒

##### Opération 33 – Aménagement sécurité traverse Agglo.

- 2315-33 – Install. Mat. Out. Tech. (-) 17 037.00 €

##### Opération 26 – Aménagement Placette du Lavoir

- 2315-41 – Install. Mat. Out. Tech. (+) 6 782.00 €

##### Opération 35 – Réseaux Divers

- 2315-35 – Install. Mat. Out. Tech. (+) 8 383,00 €

#### **Opération 13 – Acquisition de Matériel**

- 2188-13 – Autres Immob. Corporelles (+) 1 872.00 €

### **Accord à l'unanimité**

#### **4. Courrier de Messieurs RATIA Laurent et Sylvain.**

Monsieur le Maire présente la demande de Messieurs RATIA au Conseil Municipal : Ils attirent l'attention des élus sur la rue des Prades qui est étroite (en bout de voie) et proposent de céder une bande de terre sur leur propriété pour élargir cet axe et de créer des emplacements de parking. En contre partie ils sollicitent 4 parcelles à construire le long de cette voie.

Monsieur le Maire rappelle que la propriété de Messieurs RATIA est hors périmètre du PLU (Arrêté) préconisé par l'état. Il propose donc aux intéressés de se manifester lors de l'enquête publique auprès du Commissaire enquêteur pour déposer leur requête.

Si leur requête est acceptée par les services de l'état la Municipalité est d'accord pour la rétrocession à l'euro symbolique d'une bande de terre pour élargir cette rue et créer des places de parking, en contre partie des 4 parcelles à bâtir.

Si la requête n'est pas acceptée par les services de l'état la commune propose d'acheter au prix du marché une bande de terre permettant d'élargir la voie et créer des emplacements de parking.

### **Accord à l'unanimité**

#### **5. Délibération Motion de soutien à la population retraitée.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que neuf organisations syndicales ont attiré l'attention sur la situation particulière des retraités en France.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de prendre une Motion de soutien en faveur des retraités.

Pour dénoncer la situation faite à la population retraitée du fait de :

- la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans,
- la hausse de 25% du montant de la contribution généralisée (CGS) pour les millions de retraité(es).

Cette situation contribue à l'appauvrissement de la population âgée, ce qui entraîne notamment une hausse des demandes d'aide auprès de la commune et réduit les capacités d'action des retraités en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité.

### **Accord à l'unanimité**

#### **6. Délibération pour spectacle « l'écho de la robine café imaginaire » du 1<sup>er</sup> septembre 2019**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du spectacle de qualité porté par l'association les Lézards de Saint-Marcel sur plusieurs communes du territoire au prix de 1 € par habitant pour la collectivité. Ce spectacle aurait lieu le 1<sup>er</sup> septembre prochain à Ventenac.

### **Accord à l'unanimité**

#### **3. Délibération pour Décision Modificative n°3 au Budget Primitif 2019.**

Monsieur le Maire informe ses Collègues qu'il convient de modifier le Budget Primitif M 14 / 2019 pour permettre le paiement de la facture suivante :

- Yannick FERRER (Peintre) ..... 2 360.28 €

En conséquence, il leur indique qu'il convient de modifier le Budget Primitif M14 2019 de la façon suivante :

**Investissement** ⇨

**Opération 33 – Aménagement sécurité traverse Agglo.**

▪ 2315-33 – Install. Mat. Out. Tech. (-) 2 361.00 €

**Opération 15 – Aménagement Bâtiments Communaux.**

▪ 2313-15 – Constructions (+) 2 361.00 €

**Fin de séance 19 h 50**

**Le Maire,**

**Christian LAPALU.**